

Résumé d'évaluation périodique

du baccalauréat en philosophie

1. Identification du programme

Baccalauréat en philosophie (B.A.)

Département de philosophie et d'éthique appliquée

Faculté des lettres et sciences humaines

2. Description du programme

Le baccalauréat en philosophie comporte deux volets, un volet *spécialisé* avec 90 crédits en philosophie, et un volet avec *cheminement* constitué de 60 crédits en philosophie et de 30 crédits dans une autre discipline avec l'un des certificats suivants : économique, études anglaises, études religieuses, ou incluant un des certificats suivants : biologie, chimie, arts visuels, études politiques, histoire, interprétation musicale, langues modernes, lettres et langue françaises, mathématiques, multidisciplinaire, physique, psychologie, relations internationales, toxicomanie ou traduction. Le programme s'adresse aux personnes détenant un D.E.C. ou l'équivalent, qui satisfont les conditions générales d'admission aux programmes de 1er cycle.

Le programme se déploie autour de deux grands axes : les apprentissages obligatoires (60 crédits au total, incluant le tronc commun) et les blocs thématiques d'activités à option (30 crédits au total). Les trois objectifs prioritaires du programme sont : (1) acquérir des connaissances relatives aux grandes étapes de l'histoire de la pensée occidentale et aux problématiques et controverses de certains champs disciplinaires ciblés de la philosophie contemporaine; (2) développer une méthode de travail personnelle axée sur la promotion de ses aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'argumentation et au développement de son sens critique; (3) développer une compétence ou un ensemble de compétences en lien avec les axes du programme, par exemple parvenir à formuler les grandes questions éthiques et sociales du monde moderne et développer une conscience de leurs enjeux respectifs, s'initier à une réflexion théorique et critique, à la recherche disciplinaire et interdisciplinaire, avec un accent spécial mis sur la relation entre la philosophie et les sciences humaines, acquérir la formation philosophique et les outils et approches pédagogiques requis pour l'enseignement de la philosophie ou une formation philosophique contextualisée permettant l'intégration des connaissances philosophiques, ou bien encore poursuivre un cheminement intellectuel portant sur les questions fondamentales de l'existence humaine.

3. Processus d'autoévaluation

Le processus d'évaluation périodique a été amorcé le 25 mars 2009, avant le transfert du département à la Faculté des lettres et sciences humaines en juin 2009.

Le comité d'évaluation périodique (CÉP) initialement constitué était composé des personnes suivantes : M. Khalid Adnane, chargé de cours à forfait au département d'histoire et responsable du baccalauréat multidisciplinaire, M. Sébastien Charles, directeur du département de philosophie et d'éthique appliquée, M. Benoît Côté, étudiant au baccalauréat en philosophie, Mme Adeline Ducos, étudiante au doctorat en philosophie pratique, et M. Yves Bouchard, responsable des programmes de premier cycle en philosophie. Au fil du processus, la composition a été plusieurs fois modifiée. Au terme du travail, le CÉP était constitué de : M. Claude Gélinas, directeur du département de philosophie et d'éthique appliquée, Nahim Jarquin, étudiant diplômé au baccalauréat en philosophie et étudiant à la maîtrise en philosophie, Pierre-Luc Pépin, étudiant au baccalauréat en philosophie, Khalid Adnane et Yves Bouchard.

Le prédiagnostic a donné lieu à l'identification de 11 enjeux regroupés sous quatre aspects, soit le recrutement et la persévérance dans le programme, la structure et l'ouverture du programme :

Recrutement

1. Quelles sont les raisons qui expliquent que les étudiantes et étudiants choisissent notre programme en philosophie ?
2. Quelles sont les raisons pour lesquelles de nouveaux étudiants admis ne choisissent pas notre programme en philosophie ?
3. Quelles stratégies pourraient être mises en place pour augmenter le nombre d'inscrits en philosophie à Sherbrooke en provenance de l'Estrie, des grands centres et de l'international ?

Persévérance

4. Pourquoi ceux qui n'ont pas terminé leur formation ont-ils abandonné le programme ?
5. Quelles seraient les conditions favorisant un meilleur taux de persévérance dans le programme ?

Structure du programme

6. Est-ce que la proportion entre cours obligatoires et cours optionnels est adéquate ?
7. Est-ce que le fait qu'il n'y ait pas plus d'activités réservées aux étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e années pose problème ?
8. L'absence de cours spécifiques d'auteurs depuis la dernière révision de programme a-t-elle eu une incidence sur la qualité de la formation ?

Ouverture du programme

9. De quelle façon notre programme en philosophie peut-il être davantage mis à contribution dans l'offre de formation au niveau universitaire en général et facultaire en particulier ?
10. Comment le programme en philosophie peut-il établir un lien plus étroit avec d'autres milieux, comme le monde du travail, le milieu communautaire, le milieu de l'éducation, etc. ?
11. Est-ce que la mise en place d'un certificat en éthique appliquée contribuerait à bonifier notre offre de formation au premier cycle et à rejoindre une clientèle plus large ?

Le prédiagnostic a été jugé conforme dans l'ensemble par le secrétariat de l'évaluation périodique des programmes le 11 mars 2013, et a été adopté par la Faculté des lettres et sciences humaines le 14 mars 2013.

L'évaluation ciblée a été réalisée en fonction des 11 enjeux. La méthodologie comprenait deux phases de collecte d'information. Dans un premier temps, des étudiants et des diplômés du programme ont été sollicités pour prendre part à une rencontre de discussion autour des questions et des enjeux identifiés par le prédiagnostic. Les participants ont été interrogés particulièrement sur le recrutement, la persévérance et la structure du programme. Tous les étudiants du programme ont également été invités à remplir un sondage en ligne comportant 10 questions (certaines questions comportaient la possibilité d'inclure des commentaires). Dans un second temps, les intervenants, professeurs et chargés de cours, ont été consultés lors d'une réunion sur l'ensemble des enjeux identifiés dans le prédiagnostic. Les intervenants ont été invités à aborder les mêmes thèmes que ceux discutés dans le cadre de la rencontre avec les étudiants et d'autres thèmes en lien avec la gestion du programme, la pertinence du programme et la qualité de la formation.

L'évaluation ciblée a été jugée conforme dans l'ensemble par le secrétariat de l'évaluation périodique des programmes le 3 mars 2015, et a été adoptée par la Faculté des lettres et sciences humaines le 4 juin 2015.

4. Évaluation externe

La visite des évaluateurs externes s'est déroulée les 11 et 12 novembre 2015. Les deux évaluateurs externes, soit le professeur Serge Robert (UQÀM) et le professeur Daniel Dumouchel (Université de Montréal), ont produit un rapport individuel. Les deux évaluateurs ont clairement mis en lumière les différents aspects de la pertinence et de la qualité du programme de baccalauréat en philosophie. Ils ont été précis tout autant dans leur évaluation que dans leurs recommandations. Leur travail a été fort utile en vue de la mise en œuvre des recommandations finales.

Les évaluateurs externes ont noté plusieurs points positifs, dont les principaux sont : le programme est, en général, ajusté aux tendances du domaine, notamment en ce qui a trait à l'éthique appliquée; les objectifs sont conformes aux besoins de formation; les acteurs du programme sont globalement satisfaits de la qualité de l'enseignement et de la qualité de l'encadrement. Parmi les points à améliorer, on retrouve la trop grande proportion de cours obligatoires dans le programme, l'absence de cours de premier cycle offerts à d'autres facultés et d'autres programmes, et l'absence d'une ressource professorale spécialisée en philosophie moderne.

Dans son ensemble, les recommandations des évaluateurs externes rejoignent celles du CÉP. Afin de tenir compte d'une réserve émise par les évaluateurs externes, les membres du CÉP ont toutefois modifié l'une de leurs recommandations.

5. Rapport final d'autoévaluation

Au terme du processus, les membres du CÉP ont déposé les recommandations suivantes, en regard des quatre aspects d'évaluation retenus :

Recrutement

1. Mettre en valeur de manière prépondérante les aspects de la qualité de l'environnement d'apprentissage, de la variété des cheminements et de la possibilité d'un stage au niveau collégial dans la promotion du programme.

Persévérance

2. Élaborer un guide pour les étudiants.

3. Mettre en place une ressource de mentorat pour accompagner les étudiants tout au long de leur programme.

Structure du programme

4. Réduire le nombre de crédits obligatoires dans le programme spécialisé.
5. Évaluer la possibilité d'introduire dans le programme, sous une forme ou sous une autre, quelques cours d'auteurs.

Ouverture du programme

6. Mettre en place un microprogramme en éthique appliquée.

Le rapport final d'autoévaluation a été adopté par la Faculté des lettres et sciences humaines le 2 juin 2016. (*à confirmer*)

6. Décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté de droit lors de sa séance du 13 octobre 2016.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mai 2017. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en philosophie ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 20 septembre 2017.

Lors de sa réunion du 4 octobre 2017, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en philosophie.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes